

## Compte rendu de l'Assemblée Générale ordinaire tenue à Villiers-en-Bois (Deux-Sèvres) le 26 février 1989

44 membres étaient présents, 132 membres avaient envoyé un pouvoir. Le Président ouvre la séance à 10 heures 40. Il remercie les membres présents et donne les raisons de sa démission de sa charge de président. Il présente Michel BOTINEAU qui est proposé pour lui succéder.

### Rapport moral 1988 :

Les sorties proposées ont connu le succès habituel ; les sorties mycologiques ont également connu le succès mais il y avait peu de champignons à l'automne 1988. La session extraordinaire en Normandie a été une grande réussite. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

### Rapport financier 1988 :

Il est présenté par le Trésorier M. ROGEON. R. DAUNAS dit quelques mots concernant les frais d'impression du bulletin et des bulletins spéciaux. Le rapport financier est voté à l'unanimité moins une abstention.

#### A - RECETTES :

Cotisations ordinaires :	21 945,00
Abonnements au bulletin 1988 :	54 505,00
Cotisations extraordinaires :	4 918,30
Souscriptions à bulletins spéciaux ou anciens :	58 872,92
Remboursements de port :	5 146,00
Sessions du Centenaire et de Haute Normandie :	62 495,00
Cession de vignettes autocollantes :	140,00
<b>Total :</b>	<b>208 022,22</b>

#### B - DÉPENSES :

a) Investissement :	
Achat d'une photocopieuse :	16 000,00
b) Fonctionnement :	
Cotisations :	140,00
Fournitures diverses :	124 225,92
Entretien du matériel :	9 872,73
Timbres poste :	21 423,00
Électricité et téléphone :	4 604,26
Assurance M.A.I.F. :	2 954,40
Sessions du Centenaire et de Haute Normandie :	62 495,00
Frais financier :	5,00
Remboursement trop perçu :	175,00
<b>Total :</b>	<b>241 895,31</b>

#### C - BILAN :

Recettes :	208 022,22
Dépenses :	241 895,31
Solde :	- 33 873,09

Avoir au 01-01-1988 :	32 438,88
<b>Solde définitif au 31.12.1988 :</b>	<b>- 1434,21</b>

**Sessions extraordinaires futures :**

Elles sont présentées par M. BOTINEAU.

- 1989 : Haute-Savoie sous la direction de MM. CHARPIN et JORDAN.
- 1990 : Roussillon sous la direction de M. BAUDIERE.
- 1991 : Queyras sous la direction de M. VERGER.
- 1992 : Région Parisienne sous la direction de M. BOURNÉRIAS.

Pour le 20ème anniversaire des sessions extraordinaires, M. BOTINEAU propose l'organisation d'une session dans le Centre-Ouest au cours de l'été 1992, la session « Région Parisienne » devant se dérouler avant l'été et à l'automne.

**Sorties annuelles :**

Le programme est en préparation. Les journées phytosociologiques de la S.B.C.O. se dérouleront à la Pentecôte 1989 sur le thème « les forêts sèches en Anis et Saintonge ». Les rencontres mycologiques du Centre-Ouest 1988 ayant été un succès, il convient de les perpétuer: en 1989, ces rencontres seront organisées avec la Société Mycologique du Limousin à Meymac (Corrèze) les 7 et 8 octobre.

**Élection du nouveau bureau :**

Les résultats du vote sont proclamés :

Votants	: 141
Vote nul	: 1
Votes pour le bureau proposé	: 140

Le nouveau bureau est donc constitué de la façon suivante :

Président :	Michel BOTINEAU	Jean-Robert CHARRAUD
Vice-Présidents :	Rémy DAUNAS	Jacques DROMER
	Raymond PIERROT	Guy FOURRÉ
	André TERRISSE	Jean-Jacques FREDON
Secrétaire :	Christian LAHONDÈRE	Hubert FROUIN
Secrétaire adjoint :	Yves BARON	Marcel GÉSAN
Trésorier :	Marcel ROGEON	Michel HAIRAUD
Trésorier adjoint :	René CHASTAGNOL	Jean-Michel HOUMEAU
Bibliothécaire-		Robert MAISONNEUVE
Archiviste :	Monique DAUNAS	André MERLET
Membres :	Robert BÉGAY	Jacques PIGEOT
	Gaston BONNIN	Pierre PLAT
	Jan-Bernard BOUZILLÉ	Askolds VILKS
	Michel CAILLON	Christian YOU

**Cotisation-abonnement 1990 :**

La cotisation-abonnement est fixée à 190 F (soit : cotisation 45 F et abonnement 145 F).  
Acopté à l'unanimité moins trois abstentions.

L'Assemblée Générale donne mandat au bureau pour régler les problèmes financiers relatifs au renouvellement du matériel d'imprimerie.

**Questions diverses :**

Elles ont trait au nombre de membres de la S.B.C.O.. Celui-ci oscille actuellement autour de 500.

L'ordre du jour étant épuisé, le nouveau Président lève la séance à 11 heures 50.

Le Secrétaire,  
Ch. LAHONDÈRE

Le Président,  
M. BOTINEAU